



## Liste des franchises et pénalités – vélos électriques

### En cas de rendez-vous non honoré

Vélo non disponible pour une réparation ou un entretien :	30 €
Vélo non disponible pour sa reprise après résiliation du contrat :	50 €

### Vol et perte du vélo

(voir par ailleurs pour le vol de la batterie)

Vélo volé ou perdu alors qu'il était correctement attaché et verrouillé :	100 €
Vélo volé ou perdu sans être correctement attaché et verrouillé :	1 200 €

### Vol et perte de la batterie

Batterie volée ou perdue (avec ou sans le vélo) :	200 €
---	-------

### Remplacement des accessoires

Remplacement du support téléphone :	20 €
Remplacement du panier :	20 €
Remplacement de l'antivol :	50 €
Remplacement de la clé de verrouillage de la batterie :	10 €
Remplacement du chargeur de batterie :	25 €

### Utilisation commerciale non autorisée

Tout vélo utilisé à des fins commerciales sans autorisation préalable sera soumis à des pénalités :	2 000 €
---	---------